

# Communiqué de presse

## Objet : L'eau potable distribuée sur Sens est de bonne qualité !

Suite au projet d'article UFC - QUE CHOISIR en date du 26 janvier 2017

### Commune de Sens

Le réseau de distribution d'eau potable de la ville de Sens est principalement alimenté par les champs captants de Saint-Bond/Saint-Père, implantés sur la commune et exploitant la nappe alluviale de l'Yonne, Les résultats issus des contrôles réguliers diligentés par **l'ARS attestent de la bonne qualité sanitaire** de cette eau. Les résultats d'analyses non conformes sur la ville de Sens repris par UFC – QUE CHOISIR (page 12 de l'étude où Sens figure parmi 5 villes de taille moyenne) et présents dans la base internet du Ministère chargé de la santé concernent **un captage des Fontaines inactif depuis 2009**.

En effet, **le captage des Fontaines est fermé depuis mai 2009** suite à la détection d'atrazine et de son produit de dégradation, la déséthyl-atrazine. Bien que cette ressources soit inexploitée, des études du bassin d'alimentation sont toujours en cours pour suivre l'évolution des paramètres et protéger cette dernière.

### Commune de Rosoy

Concernant les réseaux de distribution de « Sens Rosoy Haut » et « Sens Rosoy Bas » ; la commune de Rosoy , dissociée de Sens en 2008, dispose de son propre captage d'eau potable ; il ne faut donc pas associer les données de 2008 à 2016 à la commune de Sens. Par ailleurs, dans le cadre d'un schéma directeur d'alimentation en eau du Sénonais, réalisé entre 2012 et 2015, afin de garantir une eau de qualité, il était envisagé une solution visant à une interconnexion sur le réseau des Eaux de Paris passant sur la commune de Rosoy ainsi qu'un traitement de la turbidité.

### **Transfert de la compétence eau et assainissement à la CAGS**

Dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, cette compétence est devenue intégralement communautaire. Soucieux de garantir une eau de qualité, de préserver cette ressource fondamentale et d'offrir un niveau de service homogène à l'ensemble des usagers de l'agglomération, les élus de la CAGS, en avance sur la loi Notre, ont anticipé ce transfert au 1er janvier 2017. S'appuyant sur les savoir-faire, la connaissance des réseaux et l'expertise des agents issus des différentes collectivités, cette mission est aujourd'hui réalisée en régie. Les préconisations issues du schéma directeur tant sur les objectifs de qualité que de quantité feront l'objet d'une programmation afin de satisfaire les besoins en eau futur de l'agglomération. Concernant les mesures à adopter pour le captage de Rosoy, il s'agit d'une des priorités.

### **Etude magazine « Que Choisir »**

L'étude que le magazine QUE Choisir a publié le 26 janvier 2017 est réalisée à partir des données du contrôle sanitaire des agences régionales de la santé (ARS) mises en ligne sur le portail national du ministère de la santé. Ces dernières données induisent les consommateurs en erreur ; les conclusions et les informations sont faussées par le traitement des données brutes.

Les données ne peuvent pas être traitées et agglomérées par commune : de nombreuses communes sont desservies par plusieurs réseaux qui distribuent des eaux différentes et n'ont pas de connexion entre elles. A l'inverse, un réseau intercommunal peut desservir plusieurs communes avec la même eau. Apporter une appréciation globale de la qualité de l'eau par commune ne reflète donc pas la réalité.

En conclusion, sans remettre en cause l'intérêt d'une telle publication, nous souhaitons attirer votre attention sur l'appréciation de la qualité de l'eau que vous publiez et qui pourrait induire les consommateurs en erreur et affirmons que l'eau potable distribuée sur Sens est conforme.

### **Contact :**

Service Communication  
03.86.95.68.19

